

# GAMBETTA OCCITANIE: Transformation SCP HLM en SCIC HLM Passage en CRHH

---

2 AVRIL 2024

 Groupe  
Gambetta



# Présentation de la société



La Société a été constituée sous statut de Société coopérative de production d'Hlm. Elle a commencé son activité le 19 octobre 1970 en son établissement des 92/98 Boulevard Victor Hugo – 92110 CLICHY. Elle a alors été immatriculée le 18 novembre 2005 au RCS de Nanterre sous le n°702 045 360 sous la dénomination sociale « L'HABITAT COMMUNAUTAIRE ACCESSION ».

En 2014, son siège social a été transféré au 92, Boulevard du Montparnasse – 75014 PARIS.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2016, la SCP d'HLM « L'HABITAT COMMUNAUTAIRE ACCESSION » renommée « GAMBETTA OCCITANIE » a été autorisée à transférer son siège social de Paris à Montpellier et à exercer son activité sur le territoire de la région Occitanie.

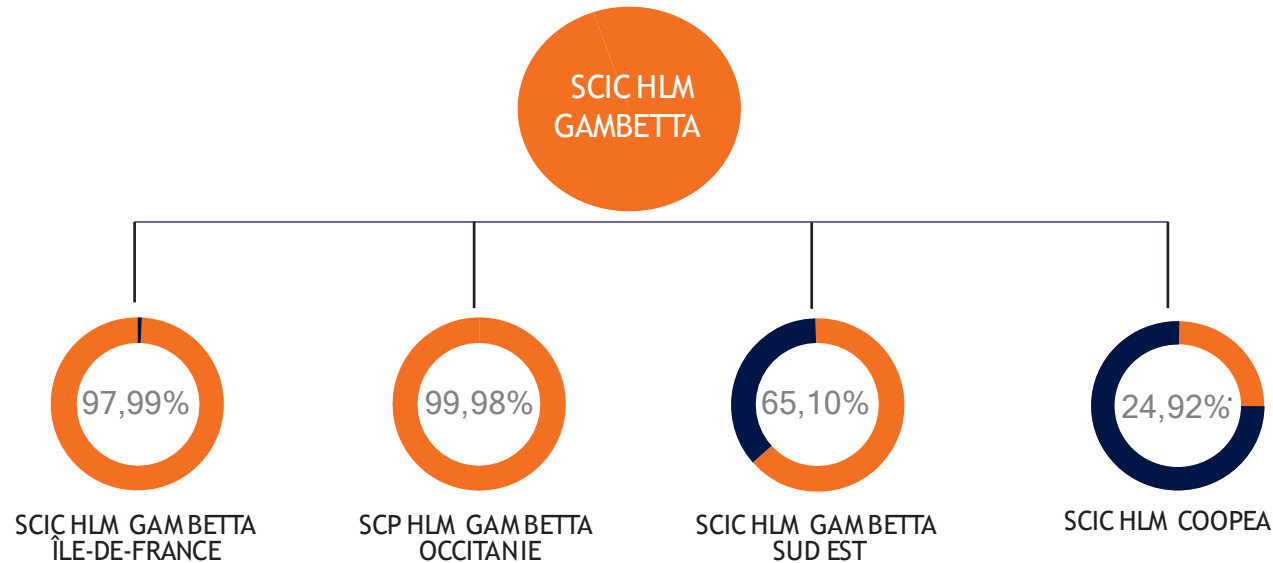
La société GAMBETTA OCCITANIE appartient au groupe GAMBETTA. Le Groupe Gambetta est un promoteur immobilier coopératif présent dans six régions : Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Provence Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Rhône Alpes. Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, le Groupe agit sur trois domaines de la construction immobilière : accession libre, accession abordable et locatif social.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2023 a approuvé la transformation de la SCP d'HLM GAMBETTA OCCITANIE en Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'Habitations à Loyer Modéré (SCIC HLM), sous la condition suspensive de l'agrément prévu par l'article L 422-3-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

## Quelques chiffres:

- Capital social variable qui s'élevait à 2 000 113,75€ au 31 décembre 2023
- Capital statuaire: 6 999 994 €
- Siège social: 84 voie du Toec – 31300 TOULOUSE (depuis le 30 juin 2023)
- Conseil d'administration composé de 4 administrateurs personnes physiques
- Direction assurée par un directeur général et un directeur général délégué
- Commissaire aux comptes: Cabinet MAZARS

# Organisation du groupe GAMBETTA



- > Notre société créée en 1923 par le patronat choletais désireux de mieux loger ses employés, est l'une des plus anciennes de son secteur.
- > La société mère est une société coopérative HLM, dont les règles de gestion et de vote en assemblée générale, assurent l'indépendance du Groupe.
- > Le Groupe Gambetta est composé de sociétés du secteur HLM et du secteur privé, regroupées autour d'un GIE qui assure une communauté de gestion et de direction.
- > Les opérations de constructions en accession à la propriété, sont initiées et portées par des SCCV indépendantes, qui permettent d'individualiser les partenaires, les financements et les risques.
- > Les salariés sont l'actionnaire majoritaire du Groupe, ils garantissent la pérennité, la solidité et la stabilité de la société.

# Projet



L'objectif de la transformation de la Société en SCIC HLM est de permettre:

- d'avoir une gouvernance souple et d'autoriser une meilleure implication des acteurs en raison de leur fonction
- de répondre aux remarques formulées par l'ARECOOP
- de mettre en cohérence sa gouvernance avec celle des autres sociétés du groupe GAMBETTA qui sont des SCIC d'HLM.

Les différents collèges d'associés seront représentés au sein du Conseil d'Administration.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de développement de la société et de rendre les bénéficiaires/utilisateurs des services de la coopérative parties prenantes de ce projet, il leur est systématiquement proposé d'acquérir une part sociale. Ils seront ainsi convoqués aux assemblées générales et pourront participer à la prise de décisions relevant de leurs compétences.

En décembre 2023, lors de la livraison de l'opération de Saint Etienne de Tulmont (82), huit accédants ont souhaité souscrire une part sociale au capital de la société.

Parallèlement, la commune de Saint Etienne de Tulmont était entrée au capital de la société en septembre 2023. D'autres partenaires pourraient prochainement faire de même.

# Gouvernance



Collèges envisagés:

Collèges	Associés	Répartition du capital		Répartition des voix en AG	
		Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
Salariés	1 associé (Mme Agathe LEFEBVRE)	1		1	10
Bénéficiaires /Utilisateurs	9 associés	9		9	10
Collectivités	1 associé (ST ETIENNE DE TULMONT)	1		1	10
Collège organismes HLM et sociétés coopératives	1 associé (SCIC d'HLM GAMBETTA)	131 124		131 124	50
Collège partenaires et autres	21 associés personnes physiques	21		21	20

MERCI !

